ROYAUME DU MAROC

Le Chef du Gouvernement
La Délégation Générale à l'Administration
Pénitentiaire et à la Réinsertion

Prison locale Salé

Avis d'achat sur bons de commande N° : 101/2026/PL-SALE

Le vendredi 13 novembre 2026, Le directeur de la prison locale Salé procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Objet de la prestation : **Acquisition d'une échelle professionnelle transformable en aluminium à 3 plans (Hauteur 12 m) au profit de la Prison Locale de Salé.**

- Consistance de la prestati

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Conditions et documents obligatoires
1	Échelle professionnelle transformable 3 plans en aluminium – Hauteur 12 m (De marque TUBESCA modèle Starline+ 3x16 Réf. 02442616 ou équivalent)	• Matière : Aluminium renforcé haute résistance. • Configuration : Transformable 3 plans (3x15 ou 3x16 échelons antidérapants), utilisable en appui mural, en position autostable et en rattrapage de niveau. • Hauteur d'accès / de travail maxi : 12,00 m au minimum. • Usage : Professionnel intensif. • Capacité de charge : 150 kg au minimum (Charge maximale d'utilisation certifiée). • Poids approximatif : ~ 35 kg à 42 kg. • Équipements de sécurité : Base stabilisatrice large avec patins antidérapants, sangles de sécurité anti-écartement, roulettes d'appui mural, et crochets de verrouillage automatique. • Norme de sécurité : Conforme à la norme EN 131 (Usage professionnel).	U	1	• Vérification technique : Le concurrent moins-disant est tenu de fournir la fiche technique détaillée du produit proposé avant la notification du bon de commande afin de vérifier sa conformité aux spécifications exigées. • Conformité à la livraison : Le fournisseur doit obligatoirement remettre, lors de la livraison, le certificat de conformité à la norme EN 131 (usage professionnel - 150 kg minimum). • Garantie : Garantie fabricant d'au moins un (01) an contre tout vice de fabrication ou défaut de matière

NB :

- Le titulaire du Bon de commande est tenu de présenter les fiches techniques avant l'attribution du Bon de commande.
- Selon l'article 27 du décret N° : 2-22-431 relatif aux marchés publics, le concurrent reconnu le moins disant doit justifier les conditions requises pour la présentation (Statu, RC, Attestation de la CNSS, Attestation fiscale) dans un délai de 24 heures qui court après l'invitation du maître d'ouvrage

Le Directeur de la Prison
Locale de Salé

Prison Locale de Salé

Signé : HINI Abdelaziz

- **Lieu d'exécution :** Prison locale de Salé, Hay Essalam, SALE
- **Délai d'exécution : 7 Jours après la date de notification de l'ordre de service.**
- **Date et heure limites de réception des devis : le dimanche 15 novembre 2026 à 12h00.**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.